

Appel d'offres

Comprendre le secteur francophone de
l'immigration au Nouveau-Brunswick et les
manières de réaliser des changements
stratégiques

RIFNB

Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick

702 rue Principale, bureau 204, Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Téléphone : 506.500.0223 | Télécopieur : 506.783-0629

DATE LIMITE DE SOUMISSION : 20 janvier 2022

DATE DE DÉBUT DU PROJET : 1er février 2022

Appel d'offres

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) recherche les services professionnels (firme ou autre) pour les accompagner dans la mise en place d'une vision stratégique pour renforcer le secteur de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Il est important de pouvoir avoir une vision claire à long terme pour pouvoir mener une stratégie efficace et dépasser les objectifs fixés. Pour cela le RIFNB a besoin d'être encadré dans cette mise à niveau et surtout dans la mise en œuvre d'actions efficaces et envisageables dans le futur.

RIFNB

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) est l'un des 13 réseaux en immigration de la francophonie canadienne, appuyé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA).

Le RIFNB (qui est un projet de la SANB) est un mécanisme de concertation communautaire multisectorielle provinciale qui représente la communauté acadienne et francophone sur les enjeux liés à l'immigration francophone et qui sensibilise la communauté à l'importance et aux atouts de l'immigration francophone au N.-B. Mis à part les consensus dégagés par le mécanisme en matière d'immigration francophone, chaque membre conserve son autonomie et agit à titre de porte-parole de son association ou organisme respectif.

Vision

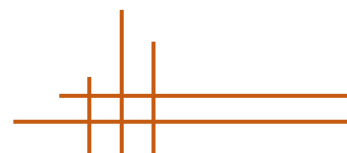
Le RIFNB est reconnu par la communauté, les partenaires et les gouvernements comme un partenaire incontournable dans l'orchestration des efforts visant à accroître le nombre d'immigrants francophones et à réussir leur intégration au Nouveau-Brunswick.

Mandat

- Assurer une concertation et promouvoir des partenariats avec des intervenants de différents secteurs (communautaires, privé, parapublic, gouvernement et municipalités) ;
- Identifier les besoins, les lacunes et les atouts de la communauté et des nouveaux arrivants en fonction des différentes étapes du continuum de l'établissement ;
- Développer des plans d'action en immigration francophone répondant aux besoins, lacunes et atouts identifiés et guider les priorités nationales en matière d'immigration francophone ;
- Sensibiliser, mobiliser et appuyer les communautés et les partenaires dans la mise en œuvre d'un plan d'action en immigration francophone.

Valeurs et principes directeurs

- ✓ Vision francophone du Nouveau-Brunswick
- ✓ Arrimage avec les objectifs nationaux et provinciaux
- ✓ Concertation et partenariat



- ✓ Complémentarité / sans dédoublement
- ✓ Respect de la spécificité des régions (ex. : urbaines et rurales) et des secteurs d'activités des membres
- ✓ Diversité (secteurs, régions, genre, origine, âge, etc.)

Contexte

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick est un outil servant aux différents acteurs en immigration francophone pour optimiser le parcours d'intégration des nouveaux arrivants au sein de la province. Nous mettons tout en œuvre afin que nos membres aient en main les bons outils pour pouvoir atteindre les objectifs fixés à la fois par le fédéral et le provincial.

Dans une optique stratégique, le Nouveau-Brunswick se doit d'être plus proactif dans sa manière de planifier et gérer l'immigration francophone mais surtout d'acquiescer une vision à long terme. Nous observons que les quotas atteints chaque année en immigration francophone ne sont pas suffisants pour répondre aux objectifs de maintien de la croissance de la communauté acadienne et francophone au Nouveau-Brunswick. Afin de pouvoir agir de manière stratégique, il devient nécessaire d'évaluer la situation au sein de la province, de comprendre vers où l'ensemble des intervenants en immigration se dirigent et surtout d'identifier comment les intervenants en immigration francophone peuvent intervenir sur cet enjeu.

Objectifs

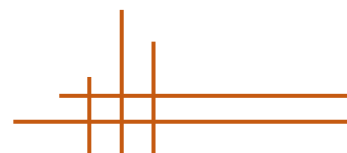
Accompagner le RIFNB pour mettre en place un processus collectif pour pouvoir mieux prendre des décisions stratégiques qui auront un impact sur le futur sur la croissance de la province, pour cela nous recherchons une aide pour :

- Avoir un état des lieux de l'immigration francophone au NB et de son évolution à travers les années.
- Préciser les enjeux vécus et les changements souhaités par les parties prenantes de l'immigration francophone
- Identifier des initiatives qui ont le potentiel de renforcer le secteur de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.
- Enligner l'ensemble des intervenants sur une vision commune en immigration francophone

Détails du projet

Volets du projet

- Recension d'écrits : faire un bilan et une analyse d'études et/ou de la documentation déjà existante ;
- Entrevues avec les membres



- Animation de rencontres préparatoires
- État des lieux
- Lister et analyser les pistes d'actions envisageables pour renforcer le secteur de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.

Exigences

Chaque soumissionnaire doit préciser clairement de quelles façons il ou elle répond aux exigences suivantes:

- a) Une excellente connaissance du dossier de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick
- b) Une compréhension démontrée du plan stratégique communautaire
[Accueil | Plan stratégique communautaire SANB \(destination-2028.com\)](#)
- c) Une excellente connaissance du système de l'immigration que ce soit au niveau provincial et fédéral;
- d) Une excellente connaissance du parcours d'intégration d'un immigrant francophone
- e) Des compétences approfondies au niveau de la gestion de projets d'envergure semblable et l'atteinte des résultats visés ;
- f) Une connaissance des communautés francophones en situation minoritaire
- g) Un excellent esprit de synthèse et d'analyse stratégique
- h) Les renseignements suivants doivent également être détaillés :
 - Les compétences générales du soumissionnaire démontrant la capacité d'entreprendre et de mener à terme un tel projet ;
 - Les personnes ou employés.e.s qui travailleront pour l'accomplissement des tâches.*

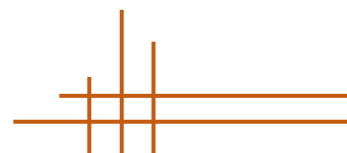
*S'il est prévu que d'autres personnes participent à la réalisation du projet en plus du ou de la soumissionnaire, une présentation de ces personnes et de leur plan de travail détaillé par étape est requise.

Autres conditions

Afin d'éliminer la perception et/ou les conflits d'intérêts, les soumissions des organisations membres du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (incluant les représentants au sein du RIFNB, leurs employés ainsi que les employés du secrétariat du RIFNB) ne seront pas considérées.

Échéancier

Date limite de remise du rapport final : Le 1^{er} décembre 2022



Critères d'évaluation

Toutes les propositions seront évaluées en tenant compte de la qualité de chacun des critères listés ci-dessous ainsi qu'en tenant compte des exigences énumérées précédemment.

1. Le dossier technique avec la stratégie proposée et le calendrier de réalisation ;
2. Les références en matière de gestion de projet ;
3. La connaissance de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick en milieu minoritaire du domaine de l'éducation et de la petite enfance ainsi que l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick ;
4. Coûts du projet.

Honoraires

Le ou la soumissionnaire doit inclure avec sa soumission une description des dépenses prévues, incluant toutes les dépenses de déplacements, d'hébergement, etc., et le montant total demandé pour mener à terme le projet.

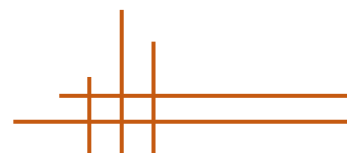
Le RIFNB n'acceptera aucune autre surcharge ou frais administratifs associés à moins que l'autorisation en ait été obtenue au préalable par la direction générale de l'organisme gestionnaire, la SANB.

Le budget sera alloué par étapes dans l'avancement du projet, qui sera fixé d'avance lors de la signature du contrat.

Procédures

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur offre en s'assurant de démontrer de quelles façons elles rencontrent les exigences et les renseignements demandés. Il est également possible d'inclure tous les documents ou informations additionnels qu'elles jugent appropriés.

* Pendant la durée du contrat, l'expert.e conseil retenu.e devra travailler en étroite collaboration avec et sous la supervision de la coordination ainsi que du comité de veille du RIFNB afin d'assurer le bon déroulement du projet.



Les offres de service doivent être envoyées par courriel à :

Stéphanie Méroni

Coordonnatrice

Réseau en immigration francophone du N.-B.

coord@rifnb.ca

Téléphone: 506-500-0223, poste 1

Télécopieur : 506-783-0629

Date limite de réception des offres de service

20 janvier 2022, 23h59

